

LE JASEUR DE SAINT-SAMUEL

ÉDITION FÉVRIER 2023

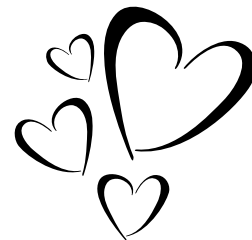


- Messages de la Municipalité
- Message du personnel du déneigement
- Rappel sur les programmes de subvention
- Information sur la taxation 2023
- Recyclage de capsules Nespresso
- Bibliothèque: nouveautés québécoises
- Du nouveau dans les loisirs
- Clinique d'impôts à prix modique
- Travailleurs étrangers temporaires
- Activités gratuites près de chez nous
- Jeux et dessin de Saint-Valentin
- Offre d'emploi pour le camp de jour

Messages de la Municipalité

Bonjour chers concitoyens,

Nous espérons que tout se passe pour le mieux pour vous en ce mois de l'amour et de l'amitié. Outre la Saint-Valentin, février est aussi le mois des **taxes municipales**. Dans cette édition du Jaseur, vous trouverez de l'information à ce sujet. Compte tenu les hausses significatives partout au Québec, il semblait important d'expliquer comment les taxes sont calculées et à quoi s'attendre pour cette année. Notez par le fait même que les comptes de taxes vous seront acheminés vers le milieu du mois de février.



Ce mois-ci, vous en apprendrez plus au sujet de deux nouvelles personnes dans notre équipe : Sandra Finlay et Benoit Noël. Nous en profitons pour vous informer que les **soirées sportives** sont de retour. Chaque mardi soir, vous êtes invités à venir bouger et vous amuser au gymnase de l'école. Quant aux détails, vous trouverez sous peu un **sondage** à ce sujet sur Facebook. Ces soirées sont pour vous et que nous avons besoin de votre opinion pour nous aider à les faire évoluer.

Parallèlement, nous vous informons que la Municipalité a entamé des démarches de **refonte (révision) de ses règlements**. Bientôt, vous serez avisés par message téléphonique de la disponibilité d'un court sondage sur notre site Internet. Ce sondage visera à consulter la population sur des questions en lien avec la refonte.

Si vous n'avez pas accès à Internet ou que vous n'êtes pas à l'aise de procéder de cette façon, vous pourrez communiquer avec nous.

Sur ce, nous vous souhaitons une bonne lecture et un excellent mois de février.



JOINDRE LA MUNICIPALITÉ - PRÉCISIONS

Nous aimerions clarifier les modes de communication privilégiés pour joindre la Municipalité.

- D'une part, les numéros du garage municipal et de la bibliothèque n'existent plus. Désormais, il n'y a plus **qu'un seul numéro (819-353-1242)** pour joindre tous les services municipaux (bureau municipal, garage et bibliothèque) ainsi que l'option 4 pour être redirigé à la MRC.
- Pour une **urgence ou pour porter une situation** à notre attention, la meilleure façon de nous joindre est d'utiliser le formulaire « plaintes et requêtes » de l'onglet « information aux citoyens » de notre site Web (www.saint-samuel.ca).
- Il ne sera désormais plus possible de communiquer avec la Municipalité via Messenger. Ce mode de communication favorise les messages en dehors des heures d'ouverture qui risquent d'être mis en oubli de retour au travail. Désormais, la messagerie de la page Facebook de la Municipalité vous invitera à écrire à l'adresse courriel **info@saint-samuel.ca**. Le bouton « envoyer un courriel » sera également accessible directement sur la page Facebook.



Au plaisir de vous répondre !

C'est l'hiver!

CONSIGNES IMPORTANTES

DÉNEIGEMENT

Le service du déneigement continue de demander la collaboration de tous pour garder les rues, routes et rangs libres lors des opérations de déneigement. Cette consigne concerne tant les voitures stationnées dans les rues que les bacs de poubelles qui sont placés dans la rue ou qui sont laissés au chemin après les jours de collecte.

Les voitures stationnées dans les rues ou trop près des rues empêchent un enlèvement efficace de la neige à l'endroit où elles sont et ralentissent les opérations de déneigement. Elles constituent aussi un risque d'accrochage et, par le fait même, d'endommagement de celles-ci. Voici un rappel de l'article 4, 6, 3 du règlement G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska :

Il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule sur tout chemin public de la Municipalité, en tout temps, s'il y a chute de neige ou urgence de neige, cette interdiction demeurant jusqu'à la fin du déblaiement des chemins publics.



VIDANGES DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Il arrive que des vidanges de fosses septiques doivent avoir lieu l'hiver. C'est notamment le cas pour les fosses de rétention (fosses scellées). Voici un message du *programme de vidange des fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska* au sujet des consignes hivernales.

Pelleter les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre tout autour;
Faire un chemin d'accès vers la fosse pour l'opérateur;
S'assurer que les couvercles soient dégagés pour toute la semaine prévue;
Ouvrir légèrement les couvercles et insérer un petit bâton afin d'éviter que les couvercles ne gèlent en place.
Veuillez noter qu'en hiver nous opérons seulement des vidanges complètes.



Ventes pour défaut de paiement de taxes

UN MESSAGE DE LA MRC D'ARTHABASKA

Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C -27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre municipalité.



Dépôt du rôle triennal et taxes

LES TAXES VONT-ELLES AUGMENTER?

Qu'y a-t-il à savoir sur le rôle triennal ?

Le rôle d'évaluation foncière d'une municipalité regroupe des renseignements sur chaque immeuble situé sur son territoire. La législation exige que les évaluations foncières soient établies sur la base de la valeur réelle des immeubles évalués. Cette responsabilité est confiée aux municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines villes responsables en cette matière. Dans notre cas, c'est la MRC d'Arthabaska qui est responsable de l'évaluation. Cette procédure a habituellement lieu tous les 3 ans, d'où le terme « rôle triennal ». **À L'automne 2022, il y a eu un dépôt du rôle à Saint-Samuel pour l'année 2023.** Conséquemment, la valeur de toutes les propriétés a été mise à jour. À chaque nouveau rôle, les propriétés tendent à augmenter de valeur. Ce rôle-ci, la hausse est plus significative dû aux hausses marquées de prix dans le marché immobilier pendant la pandémie.

Quel sera l'impact sur les comptes de taxes ?

On calcule les taxes en multipliant l'évaluation d'une propriété par le taux de taxation en vigueur. De ce fait, **la valeur des propriétés a une incidence directe sur les taxes**. Lorsque la valeur inscrite au rôle augmente, on peut s'attendre à ce que les comptes de taxes augmentent. C'est vrai, mais il faut aussi prendre en compte le 2e facteur : le taux de taxation en vigueur.

Comment détermine-t-on le taux de taxation ?

Pour déterminer le taux de taxation, on doit commencer par établir les prévisions budgétaires en faisant le budget. Pour ce faire, on établit d'abord la liste exhaustive de toutes les dépenses attendues. C'est ce qu'on appelle les **charges foncières**. Pour une partie des dépenses planifiées, on a un certain contrôle (acquérir un équipement, faire un projet, prendre des ententes en loisir, offrir des services, etc.), alors que pour d'autres, on n'a aucun choix (électricité, quote-parts, remboursement de règlements d'emprunts pour des projets déjà effectués, etc.). Quand cet exercice de calcul des charges foncières est terminé, on regarde les entrées d'argent attendues à l'exception des taxes. On parle alors de **revenus de transferts et compensations** (exemple : les programmes et subventions gouvernementales) et les **revenus de services municipaux divers** (exemple : les locations de salle et les frais de licences et permis).

La troisième catégorie de revenus est celle des **revenus fonciers** (les taxes). Pour connaître le montant de revenus fonciers, on prend les charges foncières auxquelles ont soustrait les revenus attendus. Ce montant est alors divisé par la richesse foncière de la municipalité pour donner un montant par tranches de 100 \$ de valeur foncière. Il s'agit du taux de taxation. En 2022, le taux de taxation était de 0,885 \$/100 \$. Lors du budget 2023, un grand effort a été fait pour arriver à **diminuer le taux de taxation afin de minimiser l'impact de la hausse des valeurs de maisons**. Conséquemment, le taux de taxation 2023 est de 0,787 \$/100 \$.

La réponse à la question « les taxes vont-elles monter » est donc relative : la valeur de plusieurs maisons a augmenté, mais le taux de taxation a descendu. C'est réellement **la variation de valeur de votre propriété qui déterminera si vous connaîtrez une augmentation du montant total de votre compte de taxes, et si oui, de quelle envergure**.

Pour connaître la valeur de propriété, vous pouvez visiter le www.saint-samuel.ca/evaluation-et-taxation. Cette information apparaîtra également sur votre compte de taxes.

Programmes pour la réduction des déchets

RENOUVELLEMENT DE SUBVENTIONS

COUCHES LAVABLES

Les couches lavables sont une alternative économique et écologique aux couches jetables. Même utilisées à temps partiel, elles permettent d'éviter l'enfouissement d'énormément de couches. De plus, leur lavage demande moins d'eau que la fabrication de couches jetables. Finalement, une couche bien entretenue peut être utilisée pour plusieurs enfants, ce qui en rentabilise maintes fois l'achat.

La Municipalité de Saint-Samuel offre un programme de subvention pour l'achat de couches lavables. Voici un rappel des conditions :

- Remboursement de 50% jusqu'à concurrence de 250\$ pour un enfant de moins de douze mois ;
- Une seule demande par famille ;
- Les pièces justificatives suivantes doivent être déposées à même la demande pour que la subvention soit octroyée :
 - Facture
 - Preuve de naissance de l'enfant
 - Preuve de résidence d'un parent
- L'achat et la demande de remboursement doivent être réalisés dans la période visée par le programme soit du 1er janvier au 31 décembre 2023.



PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE RÉUTILISABLES

De plus en plus de compagnies offrent une diversité de produits d'hygiène féminine réutilisables. Ceux-ci gagnent en popularité, permettant à nombre de femmes d'éviter d'acheter mois après mois des produits à usage unique. Par le fait même, tous ces produits évités ne se retrouvent pas dans des sites d'enfouissement.

Pour la 3e année, la Municipalité offre une subvention pour l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables. Ce programme fonctionne selon les conditions suivantes :



- Remboursement de 50% jusqu'à concurrence de 100\$ pour un demandeur pour des produits d'hygiène féminine réutilisables. Un remboursement par 2 ans peut être accordé par demandeur;
- Entend par produits d'hygiène féminine réutilisables : coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables, protèges-dessous lavables, culottes menstruelles ou protections lavables pour les fuites urinaires;
- Les pièces justificatives suivantes doivent être déposées à même la demande pour que la subvention soit octroyée :
 - Facture
 - Preuve de résidence
- L'achat et la demande de remboursement doivent être réalisés dans la période visée par le programme, soit du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Des nouvelles de l'école Centrale

UNE CHRONIQUE ÉCRITE PAR DES ÉLÈVES D'ICI

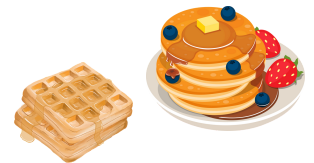
Bonjour,

Je suis l'enseignante de Félix en 4e année. J'ai eu l'idée du projet pour rendre plus concrètes les compétences en écriture travaillée en classe; écrire pour être lu par de "vraies" personnes, autres que son enseignante, quoi de mieux pour motiver un élève à intégrer les notions vues en classe!

Aussi, plusieurs activités sont vécues à l'école tant au niveau académique qu'au niveau de l'épanouissement personnel de chaque élève. L'école et les élèves étant au cœur de leur communauté, je trouvais intéressant de faire rayonner ces derniers à travers le journal du village et par le fait même informer la communauté de ce qui se passe à l'école.

Voilà, bien humblement, comment est née la "chronique": des nouvelles de l'école Centrale.

Valérie Daneault, enseignante à l'école Centrale.



À l'école, en décembre, on a eu un calendrier de l'avent. Le calendrier était un sapin dessiné sur un des tableaux de notre école. À chaque jour, on ouvrait une enveloppe avec un privilège écrit dedans. Un des privilèges était des chocolats chauds pour tout le monde. On en a eu plusieurs verres. Un autre des privilèges était de déjeuner à l'école. Les professeurs nous ont fourni le déjeuner. C'était des gaufres et des crêpes. Nous avons aussi fait des biscuits de Noël. Tous les élèves ont pu faire 2 biscuits.

Encore en décembre, nous avons eu une grande nouveauté : les billets verts. Ce système consiste à avoir des privilèges de classe quand on a rempli une forme avec des billets verts. Quand toutes les classes ont rempli leur forme, toute l'école a un privilège. C'est gagnant gagnant ! Comment avoir des billets verts ? La réponse est simple : en faisant de bonnes actions. On a déjà eu un privilège de classe et aussi d'école. Pendant la dernière semaine d'école en décembre, nous avons joué à la cachette. Les enseignants devaient trouver leurs élèves cachés dans l'école.

Félix Parenteau, 4e année



Gestion des matières résiduelles

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: 66 NOUVELLES MUNICIPALITÉS
BÉNÉFICIENT DE LA SOLUTION DE RECYCLAGE DU SAC VERT DE NESPRESSO

Victoriaville, le 24 janvier 2023 – En collaboration avec Nespresso Canada, Gaudreau Environnement est fier d'annoncer son partenariat au programme de recyclage pour les capsules de café en aluminium au sein de 66 nouvelles municipalités au Québec. Dès aujourd'hui, les amateurs de café des MRC d'Arthabaska, de L'Érable, de Bécancour, de Nicolet-Yamaska et de Lotbinière, des Îles-de-la-Madeleine ainsi que la municipalité de Danville en Estrie, ont accès à la solution du sac vert qui permet de recycler puis de revaloriser l'aluminium et le marc de café.

Le programme du sac vert est une solution de collecte sélective, simple et efficace. Elle permet notamment aux citoyens des municipalités concernées de déposer leurs capsules Nespresso en aluminium usagées dans un sac vert, puis de placer ce dernier dans leur bac de recyclage à la maison. Ces sacs, qui sont entièrement recyclables, sont ensuite envoyés au centre de tri, puis confiés à un partenaire pour subir un procédé mécanique séparant le marc de café de l'aluminium. L'aluminium est revalorisé et le marc de café utilisé comme compost de grande qualité sur des fermes locales.

« Cette initiative de Nespresso rejoint parfaitement le désir de Gaudreau Environnement de faire avancer le monde sans faire reculer la terre. C'était donc tout naturel pour nous de collaborer avec Nespresso pour donner une seconde vie aux capsules des amateurs de café d'une multitude de municipalités québécoises », ajoute Jonathan Boulanger, directeur général de Gaudreau Environnement.

Parmi les 66 municipalités qui ont accès au programme du sac vert de Nespresso et qui ont maintenant la possibilité de récupérer leurs capsules usagées, directement à partir de leur bac, nous trouvons, entre autres, Victoriaville, Bécancour, Nicolet, Plessisville, Princeville, Warwick, Kingsey Falls, Lotbinière, Sainte-Croix et Saint-Antoine-de-Tilly. Avec l'ajout de ces municipalités, ce sont donc plus de 666 municipalités qui sont desservies par ce programme au Québec.

Précisons que les citoyens de la MRC d'Arthabaska pourront également déposer leurs capsules Nespresso, dans le sac de leur choix, dans un point de dépôt se trouvant à l'écocentre de Victoriaville situé au 370, rue de la Bulstrode. Une trentaine de municipalités à travers le Québec comptent également des points de dépôt de capsules de café Nespresso sur leur territoire.

Source :
Service à la clientèle
Gaudreau Environnement
Tél. : 819-758-8378 p. 401
Courriel : sac@groupegaudreau.com



1 - DÉPOSEZ

Vos capsules utilisées dans le sac de recyclage Nespresso et assurez-vous qu'il soit bien scellé.

2 - PLACEZ

Le sac dans votre bac de recyclage. Vous pouvez également le déposer à l'écocentre Victoriaville si vous habitez dans les environs.



Gestion des matières résiduelles

PROGRAMME DU SAC VERT NESPRESSO



Le programme du sac vert est une solution de collecte sélective efficace actuellement offerte dans plus de 665 municipalités au **Québec**.

Son fonctionnement est simple et rapide. Les consommateurs n'ont qu'à déposer leurs capsules **Nespresso** en aluminium utilisées dans un sac vert en plastique résistant et entièrement recyclable, puis à placer ce dernier dans leur bac de recyclage à la maison.

Une fois les capsules retirées du système municipal, **Nespresso** prend le relais en revalorisant l'aluminium et le marc de café sera utilisé comme compost pour des fermes locales.

Les avantages du sac vert :

- | | | | |
|-----------|---|-----------|--|
| 01 | Une solution simple et accessible pour les citoyens | 04 | L'ensemble des coûts sont assumés par Nespresso |
| 02 | Un taux de capsules recyclées plus élevé | 05 | Une contribution directe aux cibles de développement durable des municipalités |
| 03 | La diminution du volume de déchets dans les sites d'enfouissement | | |

UNE PREMIÈRE DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE CHAUDIÈRE- APPALACHES ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, les membres du Club **Nespresso** qui sont citoyens des municipalités situées sur le territoire desservi par Gaudreau Environnement auront accès à cette solution de recyclage grâce à un partenariat entre **Nespresso** et le centre de tri. Ce partenariat permettra le lancement du programme de recyclage de ses capsules de café en aluminium au sein de 66 nouvelles municipalités des régions du Centre-du-Québec, incluant les municipalités de Victoriaville, Princeville et Bécancour, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Le processus plus en détail :



Bibliothèque

FONDATION RAYMOND BEAUDET ET NOUVEAUTÉS

Le mois dernier, nous avons remercié la Fondation Raymond-Beaudet pour leur subvention pour l'achat de livres québécois. Mais qu'est donc cette fondation, et d'où vient-elle?

En 1994, la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec a décidé de donner vie à une fondation dont le mandat serait d'apporter un soutien financier aux bibliothèques scolaires et municipales de la région. D'un commun accord, les membres du conseil régional d'administration ont baptisé cette fondation du nom du premier président de la Société, Raymond Beaudet, un avocat de Victoriaville qui avait à cœur l'avenir du peuple québécois.

Voici deux des autres livres acquis l'automne dernier grâce à l'aide financière de cette Fondation.

(source: <https://www.ssjbcq.quebec>)



La fois où... j'ai suivi les flèches jaunes (Amélie Dubois)

Mon nom est Mali Allison : psy de formation et écrivaine de passion. Récemment, j'ai fait face au vide - le grand néant littéraire. Mon écran était blanc ; mon inspiration, sèche comme une tarte au sable. « Tu penses trop, Mali » ne cessaient de me répéter ma petite voix intérieure ET mon chum avec qui rien n'allait plus. Il me fallait « trouver des réponses »... Un truc sur ma bucket list depuis longtemps s'est imposé de lui-même ; une petite marche de santé mentale de 700 kilomètres sur le mythique Camino francés, en Espagne. Je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Mes consœurs affirmaient que seuls de vieux bohèmes toujours sous l'effet de vapeurs obscures des années 1970 faisaient ce périple. Je croyais pour ma part que cette balade bucolique entre les vignes s'avérerait un jeu d'enfant. Tout le monde avait tort. En réalité, la Compostelle, c'est le chevauchement de trois défis complémentaires à relever armé d'un sac à dos rempli de peurs. Le reste du temps, on rencontre des âmes-lanternes, on chante du Cabrel avec les cigognes, on engloutit des quantités de papas bravas et on prend des selfies devant des églises millénaires. L'important, au bout du compte, reste de suivre les flèches jaunes... sans trop perdre le nord !



Un bonheur à bâtir T.01 La folie des grandeurs (Rosette Laberge)

Montréal, 1972. Après dix-neuf ans de vie commune, Charles et Diane Maltais forment toujours un couple amoureux. Entourés de leurs quatre enfants et bien installés dans leur coquette demeure du quartier Hochelaga-Maisonneuve, ils projettent une image de bonheur et de réussite. Mais leur quotidien est loin d'être parfait. Charles, employé à la Ville, traverse une période de turbulences alors que le maire annonce la tenue prochaine des Jeux olympiques. Sa femme prend le tout avec un grain de sel, craignant davantage les visites de sa désagréable belle-sœur que les humeurs changeantes de son époux. Et il y a Marc, l'aîné, qui traîne une réputation de tombeur depuis qu'il fréquente le cégep. Intriguées par la soudaine métamorphose de leur frère, les presque jumelles Martine et Julie se penchent sur son cas. Quant à François-Xavier, dit FX, le petit dernier souvent laissé à lui-même, il trouve réconfort auprès de sa grand-mère adorée.

Derrière leur haie de cèdres démesurée, les Maltais seront-ils happés par cette folie des grandeurs qui englobe la métropole et enivre les cœurs agités?

Loisirs

LA PATINOIRE, DU NOUVEAU PERSONNEL ET LE RETOUR DES SOIRÉES SPORTIVES

RESPONSABLE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Nous sommes heureux de souhaiter officiellement la bienvenue à Sandra Finlay au poste de responsable des loisirs et de la vie communautaire.

Intervenante de formation, Sandra a une belle expérience dans le milieu communautaire. Elle y a développé un grand sens de la débrouillardise et une habileté à faire des activités inclusives à petit prix. Elle s'intéresse particulièrement à ce qui permet aux gens d'économiser alors que le coût de la vie augmente. Avec toutes ses idées, elle est très motivée à apporter de la vie dans notre belle communauté.



C'EST LE RETOUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES AU GYMNASE!



Après une pause estivale qui s'est prolongée, nous pouvons finalement annoncer le retour des **activités sportives au gymnase de l'école!** De ce fait, nous avons le plaisir de vous présenter Benoit Noël, votre nouvel appariteur! Bien qu'il affectionne particulièrement le badminton, Benoit souhaite s'ajuster aux participants dans le choix des activités hebdomadaires. **N'hésitez pas à lui transmettre vos suggestions pour améliorer votre expérience!**

Les soirées sportives sont là pour vous permettre de bouger et de vous amuser. Elles permettent aussi de briser l'isolement. Bienvenue à tous!



PATINOIRE

Ce n'est pas un secret, les patinoires extérieures sont tributaires de la météo. Les températures douces connues en décembre et dans les premières semaines de janvier n'ont pas été favorables à l'obtention et la conservation d'une belle glace épaisse et solide. En conséquence, les responsables ont dû fermer la patinoire plus souvent qu'ils ne l'auraient voulu. **Merci à tous ceux qui ont respecté ces périodes de fermeture. Merci aussi à Mick et Steeve qui ont travaillé fort pour remettre la glace en état.**

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter les fermetures temporaires de la patinoire lorsqu'elles sont en vigueur. Elles permettent d'**éviter d'altérer la glace** lorsque divers facteurs la rendent vulnérable. En respectant ces fermetures, les dommages sont minimisés et **la réouverture est plus rapide**. Désormais, lorsque vous verrez « patinoire fermée », soyez patients et ayez confiance en vos responsables de la patinoire; ils savent ce qu'ils font !



Divers

CLINIQUE D'IMPÔTS À PRIX MODIQUE ET CITATIONS SAVOUREUSES

CLINIQUE D'IMPÔTS : UN MESSAGE DU RSE DE VICTORIAVILLE

Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

- ·Un adulte seul ayant un revenu annuel de 35 000\$ et moins
- ·Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ et moins.
- ·Un adulte et un enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ et moins.
- ·Chaque enfant additionnel ajoute 2 500\$ au revenu annuel.

Veuillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.

Vous êtes éligibles et intéressés?

- Téléphonez au 819-758-6134 pour prendre rendez-vous À COMPTER DU 8 FÉVRIER
- Une contribution de 10 \$ vous sera exigée.
- Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter à la date et à l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville, Québec, G6P 4E7

Toute l'équipe est prête à vous recevoir!

Téléphone :819-758-6134

Télécopieur : 819-604-1112

Courriel : rse@rsansemploi.com

Site Web : <http://rsansemploi.com>



CHRONIQUE « CITATIONS SAVOUREUSES »

Selon Wikipédia, un perronisme est *un lapsus produisant une expression loufoque et inédite. Le perronisme combine souvent, de façon malhabile, deux expressions figées pour en créer une nouvelle qui n'a aucun sens.* Le terme s'inspire de Jean Perron qui générait souvent des phrases cocasses. Voici quelques citations de ce genre compilées et proposées par monsieur René Bergeron pour vous faire sourire.

- Je m'en suis rappelé hier comme si ce me serait arrivé demain.
- Ça lui passe dix pieds par-dessus le dos d'un canard.
- Ça m'a mis l'astuce à l'oreille.
- Il devrait mettre du vin dans son verre.
- Le jour où les Nordiques ne perdront plus, ils gagneront plus souvent.

Jean Perron

Divers

PROJET ET RESSOURCES POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

PROJET PILOTE D'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Agri-Intégration est un projet pilote qui prévoit du soutien pour l'intégration d'un travailleur ou d'une travailleuse agricole dans son milieu de travail comme dans sa communauté. Nous avons manifesté notre intérêt et espérons faire partie des trois municipalités de la MRC d'Arthabaska qui seront choisies dans le cadre de ce projet.

Entre autres, le programme prévoit des capsules vidéos de formation et des programmes d'apprentissage directement en lien avec le lieu de travail du travailleur ou de la travailleuse. Le programme prévoit aussi du soutien pour son intégration dans sa municipalité d'accueil.

Agri-Intégration est coordonné par le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

Que nous soyons sélectionnés dans ce projet ou non, l'accueil des nouveaux arrivants est important à nos yeux. La mise à jour de notre guide d'accueil et la remise sur pied de notre comité d'accueil font partie de nos priorités pour cette année.

Si vous êtes un nouvel arrivant, nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous invitons à communiquer avec nous pour toutes vos questions en lien avec la municipalité.



RESSOURCES POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

En posant notre candidature au programme Agri-Intégration, l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec nous a transmis une liste de plusieurs ressources qui existent dans notre région et la région de Bécancour. Voici des références qui pourraient être utiles à certains Samuelois qui œuvrent dans le domaine agricole et bénéficient ou souhaitent bénéficier des services de travailleurs étrangers temporaires.

Accueil et intégration : projet d'accueil et d'intégration solidaire (PAIS)

Ce service est gratuit. Il s'agit d'accompagnement individuel et collectif pour l'accueil et l'intégration. Le PAIS offre de l'accompagnement pour connaître les services et les activités de la région.

Jazmin Henry-Guimond : jguimond@pais.ca/Tél. : 819 - 448-4813/<https://pais.ca/accueil-et-integration/>

Accueil et intégration en production laitière : FIATÉ de Lactanet

Ce service est payant. Il s'agit de compétences techniques directement sur place à la ferme.

<https://lactanet.ca/evenements/formation-integration-accompagnement-travailleurs-etrangers/>

Agri-Francisation :

La formatrice se déplace à la ferme et le nombre de places limité.

Information et inscription : Valérie Nolin/Tél. : 819-519-5838 poste 178, vnolin@upa.qc.ca

Formations en ligne :

Traite pas traite j'y vais! Je travaille avec un robot, et autres. Ces formations à faible coût sont offertes en ligne, à son rythme, en espagnol. <https://cible.agricarrieres.qc.ca/tet>

Documents en santé et sécurité en espagnol :

<https://www.upa.qc.ca/producteur/sante-securite-et-mieux-etre/sante-et-securite/documentation>

les Journées de la persévérance scolaire 2023

MOUVEMENT TOPE LÀ!

La motivation n'est pas toujours au rendez-vous. Et c'est normal !

Nous rencontrons parfois des moments plus difficiles, des périodes où c'est plus pénible d'avancer. Toutefois, il est possible d'agir positivement sur notre état d'esprit pour alimenter la volonté. Avec des encouragements, de la reconnaissance et des gestes bienveillants, nous contribuons à rebâtir la motivation qui à son tour accroît la persévérance envers le but à atteindre.

C'est pour cette raison que les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont célébrées chaque année au mois de février. Cette période du calendrier scolaire est stratégique puisqu'on y observe souvent une baisse de motivation chez les jeunes et les adultes en formation.

Les JPS offrent donc une opportunité pour chacun de nous de marquer l'importance de persévérer. Par l'entremise de gestes simples, nous contribuons à les aider à conclure leur année scolaire.

Les jeunes et les adultes en formation sont la main-d'œuvre de demain. Ils constituent la relève, les membres engagés de notre communauté et les citoyens actifs qui construiront l'avenir de notre société.

Soulignons avec éclat les Journées de la persévérance scolaire ! Nous vous invitons à participer au mouvement régional Tope là ! mené par la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec.

Du 13 au 17 février 2023, mettons en valeur nos mains d'encouragement, collons-les dans nos fenêtres. Faisons rayonner nos encouragements. Surtout, témoignons notre fierté envers leurs efforts !

Du nouveau : Le 16 février, nous vous invitons aussi à porter le vert durant le jeudi perséVert en signe d'adhésion à l'importance de la persévérance scolaire.

Et à tous ceux en formation, nous vous encourageons à poursuivre votre parcours vers la réussite de votre année scolaire !

Que vous soyez au primaire, au secondaire, à la formation générale aux adultes, en formation professionnelle, au collégial ou à l'université, nous sommes fiers de vous. Votre parcours scolaire élargit vos horizons, révèle votre potentiel et vous transforme en citoyen engagé et épanoui.

Faites rayonner vos encouragements sur les réseaux sociaux avec les mots-clics : #topela et #JPS2023.



DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023

LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**

#JPS2023



Activités gratuites

ACTIVITÉS GRATUITES PRÈS DE CHEZ NOUS

JOURNÉE S/CAPADE POUR LES JEUNES DE 12 À 18 ANS



17 FÉVRIER

Livre d'art
Céramique

VICTORIAVILLE
SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA

INSCRIS-TOI !

Regionvic.to/scapade

INTRODUCTION AU LIVRE D'ARTISTE AVEC MONIQUE GOSSELIN

Saint-Norbert-d'Arthabaska

INITIATION À LA CÉRAMIQUE AVEC DANIEL MARTINEAU

Pour les jeunes de 12 à 18 ans de la MRC d'Arthabaska.
Journée entièrement gratuite, transport et dîner inclus.
Inscris-toi avant le 14 février. Les places sont limitées!



CONFÉRENCE ET SPECTACLE MUSICAL À WARWICK

**SE REGROUPER
POUR SE DIVERTIR**

Salle du Canton de Warwick
Jeudi 23 février 2023
13h30

Au programme, conférence « 15 ans d'humanitaire » avec Guillaume Vermette, le clown humanitaire, et spectacle musical offert par Christian Poirier, chanteur-musicien.

Cet événement est soutenu financièrement par le programme « Être mieux...ensemble! » provenant du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.



Venez vous divertir
et retrouver le goût de socialiser!

Inscription : il est important de s'inscrire d'ici le 15 février car le nombre de participants est limité.
Appelez le 819 751-3055
l'Association des personnes dépendantes du Bas-Fort.

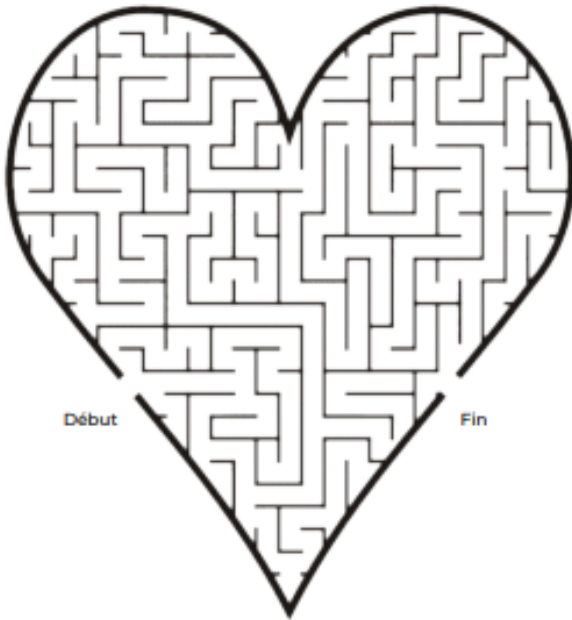
**Activité
gratuite**

Heureuse Saint-Valentin!

QUELQUES JEUX POUR S'AMUSER

Tu as trouvé le **CHEMIN** de mon cœur

VALENTIN



Tu es une belle **TROUVAILLE**

VALENTIN

F	L	È	C	H	E	R	F	U	N
B	C	V	Z	C	V	S	R	H	I
O	A	O	C	O	A	M	O	U	R
N	R	D	C	S	L	U	U	A	F
B	T	R	O	S	E	C	G	R	L
O	E	O	U	K	N	O	E	T	E
N	J	L	R	E	T	E	O	N	U
P	K	U	E	D	I	U	G	I	R
A	M	I	R	A	N	R	Q	P	I
R	I	C	H	O	C	O	L	A	T

Flèche	Rouge	Coeur	Rose
Bonbon	Fun	Amour	Chocolat
Carte	Ami	Fleur	Valentin

Tu **COLORES** mes journées

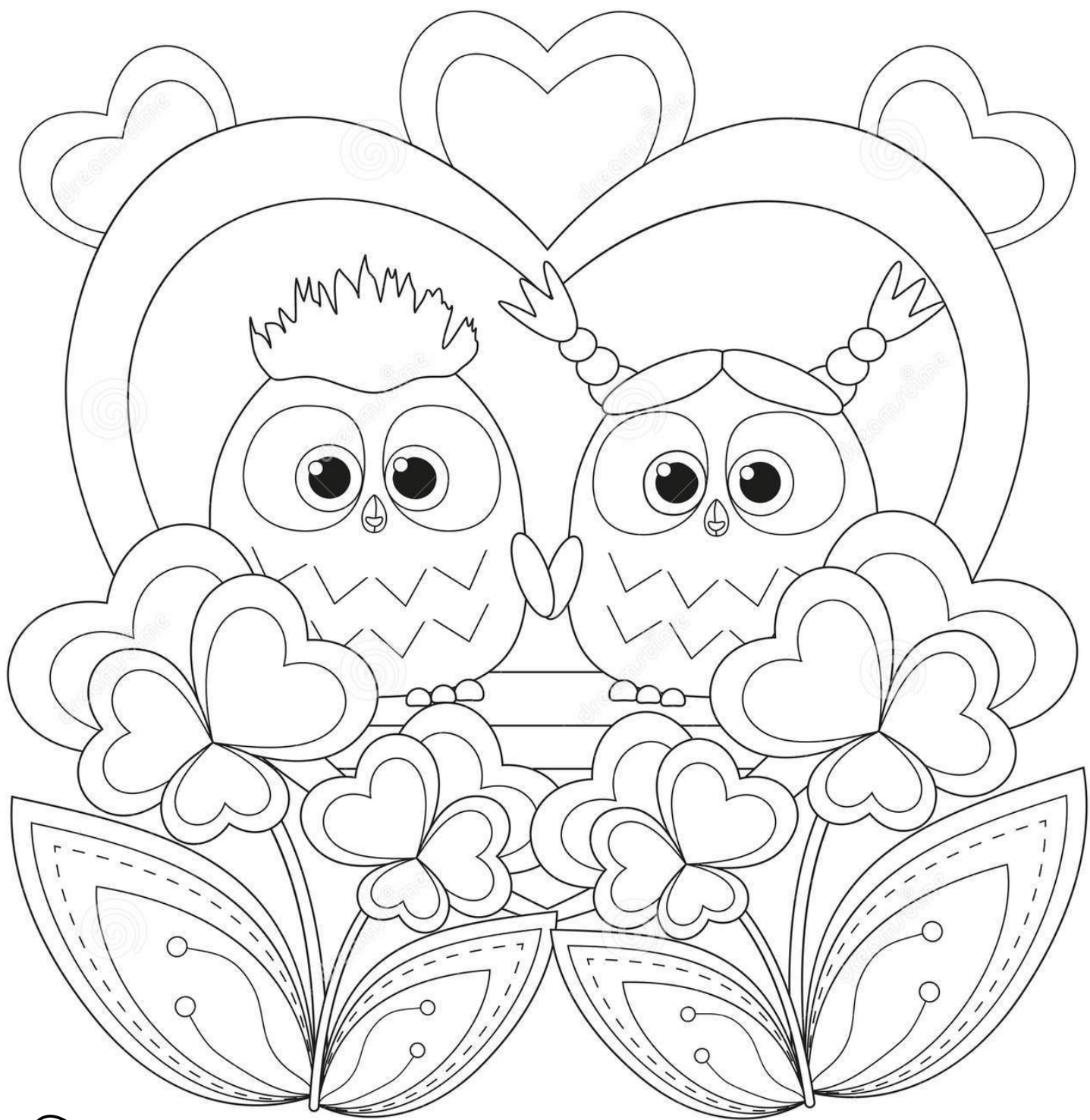
VALENTIN



Tu me **BOULEVERSE**

VALENTIN

OURAM	_____
GEROU	_____
LENVATIN	_____
SOUBI	_____
DONCUPI	_____
RREET	_____
RTECA	_____
LATCOCHO	_____
SIAM	_____



Heureuse St-Valentin



OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR

PRÉSENTATION

Le Centre de Services à la communauté de Saint-Samuel est à la recherche d'un animateur pour rejoindre l'équipe du camp de jour estival 2023.

NATURE DU TRAVAIL

Sous la responsabilité de la direction générale, l'animateur devra:

- Planifier, organiser et animer un programme hebdomadaire d'activités structurées et variées;
- Prévoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités;
- Participer aux réunions;
- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe de jeunes âgées entre 4 et 12 ans;
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures mineures;
- Maintenir les lieux propres et faire un ménage quotidien;
- Toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

- Être âgé de 15 ans et plus;
- Avoir une expérience pertinente en lien avec les enfants (atout);
- Posséder des aptitudes à travailler en équipe, le sens des responsabilités, une capacité d'adaptation et du dynamisme;
- Détenir une formation en secourisme (nous le fournirons au besoin).

CONDITIONS

- Entre 35 et 40 heures / semaine;
- Salaire débutant à 16.75 \$;
- La durée du travail est entre 6 et 7 semaines.

POUR POSTULER

Veuillez faire parvenir, **avant le 24 février**, votre curriculum vitae et une lettre de présentation exprimant pourquoi vous aimeriez travailler pour l'organisation, par la poste ou par courriel à l'attention de :

CAMP DE JOUR SAINT-SAMUEL
489, rang 3 Ouest
Saint-Samuel (QC) G0Z 1G0
direction@centreservices.ca

Pour plus d'information, contactez Érick Bergeron, directeur général au 819 353-1863

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte

Fevrier 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
5	6	7	1 	2  matières recyclables	3  déchets	4
12	13	14 19h Conseil Bienvenue à tous Heureuse St-Valentin 	8 	9	10	11
19	20	21	15 	16  matières compostables  matières recyclables	17	18
26	27	28	22 	23	24  déchets	25

Affichez-vous!

Le journal municipal offre maintenant la possibilité aux entreprises de s'afficher à petit prix! Communiquez avec nous pour annoncer vos produits et services dans le journal *Le Jaseur*. Voyez le tableau suivant pour connaître les prix en fonction du nombre de parutions et de la grandeur des annonces.

	1 parution	5 parutions	9 parutions
Carte de visite	10\$	40\$	60\$
¼ de page	20\$	80\$	120\$
½ page	40\$	160\$	220\$
1 page	80\$	320\$	440\$

Quant aux organismes à but non lucratif desservant la Municipalité de Saint-Samuel, ils peuvent afficher leurs services de manière gratuite à raison d'une demi-page par parution. Au plaisir de recevoir vos annonces!



Pour vos assurances, ça vaut le coup de comparer. Bernier et Paris Assurances inc.* Agence en assurance de dommages 819 604-9292 bpassurance.com * Partenaire autorisé de Beneva inc., agence en assurance de dommages. Partenaire autorisé beneva 	Isabelle Groleau Technicienne informatique <i>Service à domicile ou à l'atelier</i> OrdiPro Solutions IG  170 Rue Notre-Dame St-Samuel, G0Z 1G0 Cell: 819-806-1108 ordiprosolutions@gmail.com 
--	---

Puitbec

Forage de puits à St-Samuel depuis 1947

819 758-6468

Expertise

Professionnalisme

Service